

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es) /
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue /
Page de titre de la livraison
- Caption of issue /
Titre de départ de la livraison
- Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Mai 1896,

Numéro 6

BULLETIN

* * Angleterre.—Le gouvernement anglais vient d'éprouver une défaite morale assez dure, dans ses rapports avec le Transvaal. La complicité de ce gouvernement avec l'ancien gouverneur de la colonie du cap, Cécil Rhodes, et l'aventurier Jameson a été mise au jour d'une manière irréfutable. On comprend l'effet produit par ces nouvelles qui ne sont pas de nature à mettre en relief l'honneur de l'Angleterre.

C'est le président du Transvaal, Krüger, qui a trouvé dans les papiers saisis sur Jameson, les preuves de cette entente; il s'en est servi avec une rare habileté, ne faisant connaître qu'une partie des documents qu'il a entre les mains. Aux dernières nouvelles, les Boërs réclament l'indépendance entière du Transvaal et espèrent bien l'obtenir.

La révolte des Matébèlés, dans le sud africain, peut contrarier la politique du président Krüger et amener une guerre générale qui permettrait à l'Angleterre d'intervenir et cette intervention aurait pour résultat de menacer l'indépendance du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange. En attendant, le gouvernement anglais répudie toute idée de guerre, mais le Transvaal n'en continue pas moins à se précautionner contre une agression possible. Au nord de l'Afrique, l'expédition anglo-Egyptienne, ayant pour but l'attaque du Soudan paraît suspendue, en présence d'un ennemi nouveau à combattre et certes un des plus terribles, le choléra qui vient de faire son apparition à Alexandrie.

On a suspendu immédiatement les enrôlements militaires et une dépêche du 9 courant, annonce 20 décès dans la journée et 8 cas douteux au Caire. Les autorités sanitaires et les médecins sont très préoccupés de ces faits qui, selon eux, indique l'approche d'une épidémie redoutable, favorisée par la chaleur actuelle et la baisse du Nil. Il y a de grandes précautions à prendre pour arrêter la marche du mal qui est un ennemi, non seulement pour les anglais dans leur expédition au Soudan, mais une menace des plus sérieuses pour l'Europe et aussi par suite des fréquents rapports existants aujourd'hui entre toutes les parties du monde, pour l'Amérique.

* * *

* * France.—Depuis notre dernier bulletin, la crise ministérielle qui existait en France, a pris fin, par la retraite du ministère Bourgeois qui a reconnu l'impossibilité de gouverner contre l'opposition du Sénat. Acceptée immédiatement par le président

Faure, cette démission a amené la formation d'un nouveau cabinet recruté par M. Méline et dont voici la composition :

M. MÉLINE, président du Conseil, ministre de l'Agriculture ;
 M. HANOTAUX, ministre des Affaires Étrangères ;
 M. BARTHOU, ministre de l'Intérieur ;
 M. COCHERY, ministre des Finances ;
 GÉNÉRAL BILLOT, ministre de la Guerre ;
 Vice-Amiral BÉGNARD, ministre de la Marine ;
 M. RAMBAUD, ministre de l'Instruction publique ;
 M. ANDRÉ LEBON, ministre des Colonies ;
 M. DARLAN, ministre de la Justice ;
 M. TURREL, ministre des Travaux publics ;
 M. BOUCHER, ministre du Commerce.

La déclaration ministérielle, lue aux Chambres, a été approuvée par 231 voix contre 196, avec de nombreuses abstentions. La composition de ce cabinet, dont la plupart des membres peuvent être considérés comme des hommes d'opinion relativement modérée, a produit une heureuse impression, tant on était lassé du gouvernement du ministère Bourgeois.

Il est temps que la France reprenne un peu de calme après l'époque troublée que les socialistes lui ont menagée pendant 5 mois ; le mal qui a été fait par la propagation des doctrines et des utopies socialistes a été considérable, on l'a bien vu dans les élections municipales, le 3 mai courant, et qui, dans les grandes villes et les centres manufacturiers de la France, ont donné au parti socialiste et anarchiste une majorité assez importante. Le rôle du ministère sera de faire respecter l'ordre et de se montrer énergique contre tous ceux qui seraient des fauteurs de troubles. Espérons que le nouveau ministère cessera la guerre anti-religieuse faite contre les vœux de la majorité catholique, si énergiquement et si tyranniquement menée par les Francs-maçons. Ce serait un grand apaisement dont notre ancienne mère-patrie a un pressant besoin.

* * *

* * Italie.—Le président du conseil, M. de Rudini, a déclaré à la Chambre des députés que l'ancien commandant des troupes, en Afrique, le général Baratieri, devait subir son jugement, non pas en Italie, mais à Massoua (Érythrée). C'est une mesure de prudence pour éviter toute démonstration dans les villes italiennes où les têtes sont assez chaudes. Il a, en même temps, déclaré que le gouvernement n'était pas d'avis, malgré l'opinion des radicaux, de poursuivre l'ancien premier ministre, M. Crispi, et de se contenter d'une enquête sur sa conduite dans la campagne d'Abyssinie.

La Chambre lui a donné raison par 278 voix contre 133. Naturellement les radicaux ont réclamé contre un tel procédé qui ne satisfait pas leur esprit de vengeance.

On a de nouveau fait courir le bruit d'une victoire des Italiens contre les Abyssins. C'est une petite satisfaction pour le patriotisme italien qu'il s'est accordée plusieurs fois déjà depuis son trop célèbre échec à l'Adoua ; mais les dépêches ne sont pas venues con-

fermer ces bruits favorables et la presse allemande qui, comme on le sait, n'est pas hostile à l'Italie, considère la situation des troupes italiennes comme très difficile. Elles les conseillent de faire une prompte retraite.

— Les nouvelles de la santé du saint Père sont des meilleures. Le Souverain Pontife n'a pas été obligé d'interrompre les nombreuses audiences qu'il ne cesse de donner aux illustres visiteurs qui viennent au Vatican.

.

. Perse.—La nouvelle de l'assassinat du Schah de Perse, Nasr-Ed-din, arrivé au commencement du mois, a causé en Europe une vive émotion. Ce malheureux événement peut amener entre la Russie et l'Angleterre, à cause de leurs possessions asiatiques, de regrettables complications. On sait en effet que la Perse est une des voies permettant l'accès aux Russes de l'Inde, et d'un autre côté on été très frappé par ce fait que le Schah de Perse a consenti un traité secret permettant à la Russie en cas de difficultés ultérieures, d'occuper la partie nord de ses Etats, voisine des territoires russes. Les anglais sont naturellement inquiets des conséquences de cette convention dont jusqu'ici la Russie n'a pas cherché à profiter. L'Angleterre et la Russie se montrent très empressées auprès du successeur de Nasr-Ed-din pour gagner ses bonnes grâces.

L'ancien souverain s'était montré très favorable aux réformes et à l'introduction en son pays de la civilisation européenne; il avait visité l'Europe, à plusieurs reprises, et avait marqué surtout à la France une sympathie profonde. Sur ses ordres, des officiers français avaient été appelés en Perse pour l'instruction de ses troupes et dans l'administration il s'était entouré d'hommes intelligents et dévoués. Le rôle de son médecin le docteur Tholozan était bien connu. On prétend que son successeur en est pas dans les mêmes idées.

.

. Canada.— Il n'y a pas qu'en Europe que les ministères changent, ce fait s'est produit à Ottawa le 1er mai dernier, sans apporter, empressons nous de le dire, un changement politique dans la composition du dit ministère. La retraite du premier ministre Sir MacKenzie Bowell en a été la cause. On sait que depuis quelque temps, il avait annoncé son intention de se démettre de ses fonctions. En conséquence le nouveau cabinet a été composé comme suit :

SIR CHARLES TUPPER, premier ministre et secrétaire d'Etat.

HONORABLE A.-R. ANGERS, président du conseil.

“ A.-R. DICKEY, ministre de la justice.

“ GEORGE-E. FOSTER, ministre des finances.

“ J.-G. ÉGART, ministre des chemins de fer et canaux.

“ A. DESJARDINS, ministre des travaux publics.

“ J. COSTIGAN, ministre de la marine et des pêcheries.

“ L.-O. TAILLON, ministre des postes.

- HONORABLE M. PRIOR, ministre du revenu de l'intérieur.
 " J.-F. WOOD, ministre des douanes.
 " W.-B. IVES, ministre du commerce.
 " W.-H. MONTAGUE, ministre de l'agriculture.
 " HUGH J. MACDONALD, ministre de l'intérieur.
 " D. TISDALE, ministre de la milice.
 " SIR F. SMITH, ministre sans portefeuille.
 " D. FERGUSON, ministre sans portefeuille.
 " J.-J. ROSS, ministre sans portefeuille.

L'honorable sir Chs. Hibbert Tupper est nommé solliciteur général, mais il n'est pas membre du cabinet, et a une position analogue à celle qu'occupait jadis M. Clarke Wallace.

L'entrée, dans ce cabinet, de l'honorable monsieur Angers a été très favorablement accueillie par les catholiques conservateurs. Ils y ont vu la preuve que le ministère était parfaitement résolu à poursuivre la politique de réparation vis-à-vis des écoles séparées du Manitoba. Tous les journaux catholiques, notamment les journaux français de Montréal, ont à l'occasion de la retraite de Sir Mackenzie Bowell, fait l'éloge de l'esprit d'équité et de justice déployé par celui-ci pour faire triompher la loi remédiate, quel que fussent ses sentiments intimes que l'on savait contraires à cette loi. Mais, respectueux des décisions du plus haut tribunal de l'Empire, il avait estimé que son devoir était de maintenir énergiquement l'arrêt prononcé par celui-ci et de le faire exécuter dans toute sa teneur. Il a donné là, un exemple de fermeté qui sera suivi, nous n'en doutons pas, par ses successeurs.

Ajoutons que sir Donald Smith est nommé Haut Commissaire du gouvernement canadien à Londres en remplacement de Sir Charles Tupper.

Dans la province de Québec, le gouvernement provincial a lui-même été modifié, par suite des changements ci-dessus annoncé, comme suit :

- HONORABLE E.-J. FLYNN, travaux publics et chemins de fer.
 " L. BEAUBIEN, agriculture et colonisation.
 " G.-A. NANTEL, Terres de la Couronne.
 " L.-P. PELLETIER, procureur-général.
 " T. CHAPUIS, président du Conseil exécutif.
 " F. HACKETT, secrétaire provincial.
 " W. ATWATER, trésorier provincial.

VERAX.

A V I S

En réponse à plusieurs demandes qui sont adressées à la maison CADIEUX & DEROME, nous avons l'honneur de dire que les réductions ne sont pas faites, mais sont à faire sur les prix des livres annoncés dans le Propagateur du 1er Mai dernier.

LE PRÊTRE DANS LE MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION

Ou Directoire du prédicateur en chaire et au saint tribunal, et recueil de sermons pour les missions, les retraites, les dimanches et les fêtes de l'année, de panégyriques et de sermons de circonstance. Par l'abbé J. Berthier, M. S. 11^{ème} mille, 4^{ème} édition augmentée de 300 pages.

1 vol. in-8 de 908 pages : Prix..... \$1.50
33 $\frac{1}{2}$ de réduction. (Voir le PROPAGATEUR du 1^{er} mai 1896, page 155.)

1. La prédication est un ministère divin que N. S. J. C. a exercé lui-même, *Oportet me Evangelizare quia ideo missus sum*, et qu'il a confié à son Eglise. *Euntes docete ; Prædicate Evangelium omni creaturæ*, a-t-il dit à ses apôtres et à leurs successeurs. Jusque-là, en dehors du peuple choisi, la parole humaine qui a toujours été la plus grande puissance de la terre, n'avait plaidé que la cause des intérêts terrestres et temporels : désormais, de la part de Dieu, elle dira à tous les hommes, avec autorité, les vérités éternelles. Elle leur exposera, avec les doits de Dieu, leurs devoirs, elle leur montrera la fin sublime que le Seigneur leur a marquée, et leur indiquera les moyens de l'atteindre.

2. Forts de la mission du Maître, les Apôtres, partent : ils enseignent, ils prêchent ; des miracles confirment leurs discours ; leur voix retentit par toute la terre, et le monde, non seulement écoute, mais il croit. L'humanité courbée vers les fanges de la corruption, relève sa tête et regarde le ciel et elle s'élance pour le conquérir, dans la voie des commandements et des vertus chrétiennes.

3. Les Apôtres meurent ; mais la prédication ne meurt pas. Dans tous les siècles Jésus-Christ a ses hérauts et ses porte-voix. Après les apôtres viennent les Basile, les Chrysostôme, les Grégoire de Nanzianze, les Augustin ; puis les Boniface, en Allemagne, les Patrice en Irlande, les François Xavier dans les Indes, les François de Sales dans le Châblais, les Léonard de Port-Maurice en Italie, les Bridaine en France, et cette multitude de prédicateurs de tous les siècles dont le nom n'est pas aussi illustre, mais dont le ministère a été néanmoins fécond. C'est la prédication qui a civilisé le monde, c'est elle qui l'a sanctifié et qui a peuplé le ciel. Et aujourd'hui encore que de missionnaires vont porter sur les terres sauvages, avec la croix, le nom de Jésus-Christ, et élargissent les limites du royaume des cieux !

4. Combien d'autres missionnaires plus près de nous, évangélistes nos villes et nos campagnes, et par leur parole apostolique, ramènent les pécheurs, affermissent les justes, démasquent le vice, arrachent à Satan ses victimes ! Que d'humbles prêtres, sans sortir des limites de leur paroisse, nourrissent les âmes du pain de la divine parole, renouvelant les miracles qui éclatèrent à la prédication de N. S. et de ses apôtres. Par eux les aveugles voient, l'ignorance est dissipée ; les sourds entendent, ceux qui fermaient leurs oreilles à la voix du remords, entendent le tonnerre des menaces divines ; les boiteux marchent, ceux qui dans

leur route à travers la vie, tantôt penchaient du côté de l'enfer, tantôt se redressaient du côté du ciel, s'affermissent sur leur base et marchent droit dans la voie qui mène à Dieu ; les muets parlent, ceux qui n'ouvraient la bouche que pour blasphémer leur Créateur, se mettent à le louer, à le prier, et à le bénir ; les pauvres délaissés par le paganisme et méprisés par la philosophie antique, sont évangélisés, et avec le seul évangile ils deviennent plus savants que les sages tant vantés de la Grèce et Rome. *In nomine meo dæmonia ejicient*, les prédicateurs délogent Satan des âmes qu'il retenait, captives et rendent à ses esclaves le libérés des enfants de Dieu.

5. Ces prêtres sont plus utiles à l'Eglise, à la Société, à la patrie, à la famille, aux âmes, à la terre et au ciel que les grands guerriers, que les orateurs à renom, que les magistrats les plus célèbres, que les savants les plus fameux, que les littérateurs de nos académies et que tout ce que le monde estime ici-bas.

Quelle gloire pour nous, prêtres du Seigneur, d'avoir été honorés d'un ministère si sublime, que d'être appelés à coopérer par la prédication à l'œuvre de la rédemption des hommes, de la civilisation du monde, de la sanctification des âmes ! Avec quel cœur ne devons nous pas nous préparer à cette fonction sainte et presque divine, et avec quel zèle ne devons-nous pas l'exercer, sous les diverses formes qu'elle peut revêtir !

6. Or, la prédication peut être ou extraordinaire ou ordinaire. La première s'exerce surtout dans les retraites et les missions.

7. Personne ne doute de l'importance des exercices de retraite dans les communautés : on a plus de raison encore de croire à l'utilité des missions et des retraites dans les paroisses. Et si l'on n'était pas pleinement convaincu, il suffirait de lire sur ce sujet la lettre de saint Alphonse de Liguori, dont nous citons que de courts extraits.

8. " Les missions sont très utiles dans les villes, mais très nécessaires dans les campagnes... Je conçois qu'on prêche le Carême dans presque toutes les paroisses ; mais ces sermons de Carême que sont-ils ? Le plus souvent des sermons appris par cœur, écrits dans un genre fleuri et élevé au-dessus de la capacité de l'auditeur... De là vient qu'après le Carême on voit subsister les mêmes criminelles habitudes... Ces inconvénients n'ont pas lieu dans les missions... Dans les instructions, les gloces, les catéchismes, (les missionnaires) reviennent sans cesse sur les mystères de la Foi, l'explication de Commandements, la manière de recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, les moyens de se conserver dans la grâce. Ces accents simples et populaires sont rendus par des voix nouvelles au milieu d'un appareil nouveau... Considérées à ce point de vue, les missions produisent donc de grands fruits. Voyez le bien qu'elles opèrent sous un autre rapport, je veux dire comme occasions de confessions extraordinaires.

9. " Combien d'hommes, combien de femmes surtout, dissimulent leurs péchés, rendus muets par la honte, par l'intérêt, ou par la crainte d'être renvoyés sans absolution ! Dans les petites

localités où les confesseurs sont en moindre nombre, où ils sont de la famille, de la société ou du moins de la connaissance de leurs pénitents, ce fléau de la fausse honte fait des ravages incroyables et multiplie sans nombre les confessions sacrilèges. Elles se renouvellent pendant des années et des années et ne se réparent pas même à la mort. Les missions sont le meilleur remède, préparé par la divine miséricorde, à cette maladie si grave et si commune.

10. " Feu de paille (dit-on) que le fruit des missions. Elles passent et l'on se trouve au même état qu'auparavant, si ce n'est dans un état plus mauvais encore. A cette objection très commune, voici ma réponse : Il serait sans doute à désirer que tous ceux qui se convertissent, persévérassent dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort ; mais est-ce bien possible ? La faiblesse humaine est si grande ! Les meilleures résolutions viennent échouer si vite contre les restes d'anciennes habitudes, contre les occasions renaissantes, contre l'influence toujours funeste du monde et du respect humain ! Quoi qu'il en soit, la mission a réparé bien des sacrilèges : elle a opéré des restitutions, des réconciliations sincères ; et elle a fait pour tout le passé amende honorable à Dieu et aux hommes. Pendant tout le temps de sa durée, elle a fait cesser les scandales et taire les blasphèmes. Elle a gravé plus profondément dans l'esprit et le cœur de tous, la connaissance de Dieu et la pensée du salut.

" Quand elle ne sera plus, il arrivera que plusieurs persévéreront jusqu'à la mort, que beaucoup d'autres retomberont, mais pour se relever aux approches du Temps pascal ; que ceux qui viendront à mourir dans l'année, après avoir participé aux exercices et aux indulgences de la mission seront presque infailliblement sauvés ; telle est ma conviction. L'impression salutaire produite par la mission durera au moins un an ou deux, et si le fruit n'en est pas plus durable, à qui la faute ? La faute en est, il faut bien le dire, aux prêtres du lieu qui n'ont pas soin de l'entretenir par de fréquentes instructions, par l'assuidité au tribunal de la pénitence, par l'encouragement donné aux saintes pratiques de la piété. Aussi quel compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu ! *Væ prælati dormitantibus ! Væ presbyteris otiosis !* Au bout de trois ou quatre ans, quand on voit la piété des fidèles se refroidir, il convient de la ranimer par une nouvelle mission.

Pie VI a condamné comme téméraire et pernicieuse la proposition du Concile de Pistoie qui appelait les missions un vain bruit, n'opérant jamais, ou n'opérant que très rarement une conversion sincère.

11. " Un pasteur plus zélé me dira : Voilà trois ans que ma paroisse a reçu le bienfait de la mission ; quand cette grâce revient trop souvent on l'apprécie peu et l'oreille s'y accoutume. Je suis d'avis comme lui qu'on ne doit pas employer trop fréquemment ces moyens extraordinaires ; mais un intervalle de trois ans me paraît suffire pour qu'on revienne à la charge. Au bout de trois ans, les discours entendus sont généralement oubliés.

Plusieurs sont retombés dans la tiédeur et le péché mortel, il est temps de les rappeler à la grâce et à la ferveur.

“ Il est faux du reste que les missions souvent répétées à justes intervalles produisent peu de fruits. On ne voit pas, il est vrai, la seconde mission produire les mêmes démonstrations de pénitence que la première ; mais s'il y a moins d'entraînement, il en résulte pourtant de grands avantages. Les rechutes sont prévenues, le zèle rallumé, les bons raffermis. Ces motifs engagent les missionnaires de notre congrégation à reveuir au bout de quelques mois faire une petite station aux lieux, où ils ont donné la mission pour y renouveler le ferveur ; et l'expérience a démontré que cet usage produit d'excellents effets. ”

12. Le Père Seigneri, un des grands apôtres de l'Italie, voulait dans chaque paroisse une mission, tous les cinq ans. Saint Vincent de Paul était si convaincu de l'importance des missions que, quand il les interrompait pour rentrer à Saint Lazare, il avait peur que les portes de la ville ne tombassent sur lui pour le punir de ce qu'il abandonnait le peuple des campagnes. L'expérience des grands fruits des missions a fait instituer des congrégations religieuses qui se consacrent à ce ministère spécial, et y dépensent la vie de leurs membres à la sanctification des âmes.

13. Mais si la prédication extraordinaire a cette importance, qui peut contester la nécessité de la prédication ordinaire, qui se fait par les pasteurs des paroisses et leurs collaborateurs, au moins aux jours où l'Eglise le prescrit. Les missions et les retraites passent vite ; elles sont comme des festins extraordinaires ménagés aux fidèles de loin en loin ; la prédication ordinaire, c'est le pain quotidien. C'est elle, surtout si elle est faite dans les conditions voulues, qui instruit d'une manière suivie nos populations ; c'est elle qui fait une guerre constante aux vices, qui prévient les scandales, qui éclaire la piété, qui l'alimente et la conserve, qui forme enfin l'esprit chrétien dans les paroisses.

Notre but serait de mettre le prêtre en mesure de s'employer avec fruit à ces deux sortes de prédication.

14. Par le malheur des temps, les missionnaires deviennent rares. Si les missions devenaient rares par suite, ce serait un grand malheur pour notre pays. Ce malheur nous pouvons le conjurer. Pour cela, il faut et il suffit que les prêtres auxquels Dieu a accordé le don d'annoncer avec profit sa parole, consacrent chaque année quelques semaines à ce ministère.

En un temps de jubilé, il est nécessaire qu'ils s'y emploient ; car les membres des congrégations religieuses n'y peuvent suffire ; et dans le temps pascal que de bien un curé opère dans sa paroisse en y appelant, pendant 8 ou 15 jours, un de ses confrères pour y prêcher et y entendre les confessions ! Que d'hommes s'approchent par là des sacrements, dont ils s'éloignent sans ce secours ! Combien de confessions sacrilèges sont réparées ou prévenues ; et la confiance comme l'ombre poursuit le pasteur qui semble la fuir ; c'est ce que l'expérience démontre.

15. Aussi, dans ses statuts synodaux, saint Alphonse de Liguori ordonna-t-il que dans le Temps pascal, et plusieurs fois dans

l'année, les curés eussent à appeler dans leurs paroisses des confesseurs étrangers, lesquels devaient toujours être en nombre suffisant pour les besoins des populations. Là où il n'y avait pas moyen de se procurer d'autres prêtres, les curés devaient se rendre mutuellement ce service dans les paroisses les uns des autres. (En sa Vie, par M. Jeancard, page 261.)

16. Mais tous les prêtres n'ont pas l'habitude de donner des missions et des retraites ; la difficulté de les entreprendre entrave parfois leur zèle. Ce livre, leur offre une direction et toutes les instructions utiles pour les missions et les retraites.

Nous ne pensons pas qu'aucun ouvrage aussi complet, sous un format si commode, ait été publié jusqu'ici dans ce but.

Les pasteurs des âmes et leurs collaborateurs, il est vrai, ne manquent pas de livres où ils peuvent trouver des prônes, des sermons, des homélies et des instructions de toutes sortes ; cependant les sermons des maîtres de la chaire sacrée en France sont peu à la portée du commun de nos auditeurs ; et parmi les auteurs d'un ordre inférieur, dont un grand nombre sont justement estimés, il en est chez qui on remarque plus d'une inexactitude de doctrine ; chez d'autres la pensée est noyée dans de longues phrases ; un petit nombre entremêlent leurs instructions de traits historiques.

17. Or, nous sommes à une époque où les intelligences ne se prêtent que difficilement à un enseignement suivi, il faut leur parler par sentence et les captiver par des histoires. — Du reste, on sait depuis longtemps que les *paroles émeuvent et les exemples entraînent*.

Rien ne soutient ni ne réveille l'attention des auditeurs comme les histoires ; rien que le peuple retienne mieux..... Le moyen le plus facile de l'émuvoir, de lui inspirer de généreux sentiments, ce n'est pas assurément de lui faire de grandes considérations, mais de lui présenter de grands modèles. — Raconter le martyr des Machabées, rappeler leurs paroles, celles de leur héroïque mère, c'est inspirer le courage chrétien plus efficacement que si on en prouvait la nécessité, l'excellence et les avantages. Une leçon courte est vite comprise, quand on l'a voit pratiquer pour ainsi dire sous ses yeux.

En étudiant les œuvres des hommes apostoliques qui ont fait le plus de fruits, comme St Léonard de Port-Maurice, St Liguori, le bienheureux Louis de Grenade, Lejeune, etc ; on est frappé de la part qu'ils font aux histoires dans leurs écrits et dans leurs sermons, et on se surprend à regretter que les maîtres de l'éloquence sacrée dans notre pays ne citent que fort rarement des traits historiques. Peut-être cela n'était-il pas nécessaire de leur temps, où les esprits plus sérieux trouvaient un charme à l'exposition de la doctrine.

Mais qu'on essaie de donner aujourd'hui leurs sermons tels qu'on les trouve écrits, et on ne tardera pas de lasser ou d'endormir l'auditoire. Il y a donc dans les prédications une véritable lacune, si elles ne sont pas émaillées d'histories. Le peuple en a besoin ; et c'est le peuple qui, même dans les plus grandes villes, vient entendre les sermons.

Les lettrés d'ailleurs, ne les dédaignent pas. Une certaine critique, fruit peut-être du jansénisme, a cru devoir retrancher parmi nous, le merveilleux de la vie des saints ; et l'homme a besoin du merveilleux ; s'il ne le trouve pas dans les héros du christianisme, il va le chercher dans les tables tourmentées et dans d'autres superstitions qui lui enlèvent la foi.

18. Pourquoi donc craindre lui présenter les prodiges avérés que Dieu a opérés pour ses élus ? En ne voulant par paraître trop crédule, ou pour ménager l'incrédulité, faut-il rapetisser aux yeux des auditeurs l'action de Dieu dans les âmes et dans le monde et le crédit des saints ?

Nous avons confiance que nos lecteurs trouveront dans ce livre l'exactitude de la doctrine. Nous ne publions cette quatrième édition qu'après avoir écrit notre abrégé de théologie dogmatique et morale si favorablement accueilli par le clergé. On ne nous accusera pas non plus d'être diffus, car c'est dans un seul volume d'un format portatif que nous avons condensé les sujets les plus pratiques de la chaire chrétienne ; enfin non seulement nous avons entremêlé nos instructions de traits historiques, mais encore nous donnons en note au bas de chaque sujet tout ce que nous avons trouvé de mieux en ce genre dans plus de 30 volumes de recueils de traits édifiant. Si donc les premières éditions de ce livre ont eu un succès que nous n'aurions jamais osé espérer, nous comptons que celle-ci sera mieux accueillie encore de ceux mêmes qui auraient déjà nos éditions précédentes, car elle est bien plus complète.

19. Il est temps d'exposer le plan de cet ouvrage.

Il se divise en deux tomes. Le premier, qui contient le directoire des prédicateurs, doit être lu d'abord avec grande attention, à cause de l'importance pratique des sujets qu'il traite. Il donne d'ailleurs la clé du reste du livre. — Le tome second contient les instructions dont le prédicateur peut avoir besoin dans ses divers ministères.

On cherchera en vain, dans les instructions que nous offrons à nos lecteurs, des considérations élevées et de longues démonstrations : les multitudes ne pourraient les suivre.

Eussions-nous pu réussir à les présenter, que nous l'aurions évité avec soin. St Liguori et St Vincent de Paul n'ont rien tant recommandé aux prédicateurs que la simplicité. Impossible, en effet, d'intéresser, de toucher et d'instruire les populations, si l'on ne se met à leur portée. *Tanquam parvulis in Christo lac vobis potum dedi, non escam.*

Nous avons cherché à disposer les instructions dans un ordre logique auquel un prédicateur n'a pas à s'astreindre. — Dans les missions et les retraites toutefois, on pourra utilement suivre les plans tracés aux nos 292 et suivants, 329 et suivants. Nous indiquons aussi aux nos 355 et 1701, la manière de disposer les instructions pour les prêches du dimanche et des jours de fêtes.

Quand le lecteur voudra trouver dans cet ouvrage un sujet quelconque, il n'aura besoin que d. l. le chercher par ordre alphabétique, à la fin du volume dans la *Table générale des matières.*

LE SECRET DE MARIE

Dévoilé à l'âme pieuse par le bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort.
Dix-septième édition.

Brochure in-18..... \$0.10

(SUITE)

Marie est le grand moule de Dieu, fait par le Saint-Esprit, pour former au naturel un Dieu-Homme par l'union hypostatique, et pour former un homme-Dieu par la grâce. Il ne manque à ce moule aucun trait de la divinité ; quiconque y est jeté et se laisse manier librement y reçoit tous les traits de Jésus-Christ, vrai Dieu, d'une manière douce et proportionnée à la faiblesse humaine, sans beaucoup d'agonie ni de travaux ; d'une manière sûre, sans crainte d'illusion, car le démon n'a point eu et n'aura jamais d'accès en Marie ; et enfin d'une manière sainte et immaculée, sans ombre de la moindre tache de péché. Oh ! qu'il y a de différence entre une âme formée en Jésus-Christ par les voies ordinaires, c'est-à-dire en se fiant comme le sculpteur à son savoir-faire et s'appuyant sur son industrie, et une âme bien maniable, bien déliée, bien fondue, qui, sans aucun appui sur elle-même, se jette en Marie et s'y laisse manier à l'opération du Saint-Esprit ! Qu'il y a de taches, qu'il y a de défauts, qu'il y a de ténèbres, qu'il y a d'illusions, qu'il y a de naturel, qu'il y a d'humain dans la première âme ; et que la seconde est pure, divine et semblable à Jésus-Christ !

Il n'y a point, il n'y aura jamais créature où Dieu soit plus grand, hors de lui-même, que dans la divine Marie, sans exception ni des Bienheureux, ni des Chérubins, ni des plus hauts Séraphins, dans le Paradis même. Marie est le Paradis de Dieu et son monde ineffable, où le Fils de Dieu est entré pour y opérer des merveilles pour le garder et s'y complaire. Il a fait un monde pour l'homme bienheureux, c'est le Ciel ; mais il en a fait un autre pour lui, auquel il a donné le nom de Marie : monde inconnu presque à tous les mortels ici-bas, et incompréhensible à tous les Anges et à tous les Bienheureux qui, là-haut, dans le Ciel, sont tellement dans l'admiration de voir Dieu si relevé, si reculé d'eux tous, si séparé et si caché dans son monde, la divine Marie, qu'ils s'écrient sans cesse : *Saint, Saint, Saint.*

Heureuse et mille fois heureuse est ici-bas l'âme à qui le Saint-Esprit révèle le secret de Marie et la lui fait connaître : à qui il ouvre ce jardin clos, lui permettant d'y entrer ; à qui il donne accès à cette fontaine scellée, lui permettant d'y puiser et d'y boire à longs traits les eaux vives de la grâce ! Cette âme ne trouvera que Dieu seul, sans créature, dans cette aimable créature ; mais Dieu en même temps influent saint et relevé, infiniment condescendant et proportionné à sa faiblesse. Puisque Dieu est partout, on peut le trouver partout, jusque dans les enfers ; mais il n'y a point de lieu où la créature puisse le trouver plus proche d'elle et plus proportionné à sa faiblesse qu'en Marie, puisque c'est

pour cet effet qu'il y est descendu. Partout ailleurs il est le Pain des forts et des Anges, mais en Marie il est le Pain des enfants.

Qu'on ne s'imagine donc pas, avec quelques faux illuminés, que Marie, étant créature, soit un empêchement à l'union au Créateur; ce n'est plus Marie qui vit, c'est Jésus-Christ seul, c'est Dieu seul qui vit en Elle. Sa transformation en Dieu surpasse plus celle de saint Paul et des autres Saints, que le Ciel ne surpasse la terre en élévation. Marie n'est faite que pour Dieu; et bien loin qu'Elle arrête à Elle-même l'âme qui se jette en son sein, au contraire. Elle la jette aussitôt en Dieu et l'unit à lui avec d'autant plus de perfection que l'âme s'unit davantage à Elle. Marie est l'écho admirable de Dieu, qui ne répond que Dieu, lorsqu'on lui crie : Marie; qui ne glorifie que Dieu, lorsque, avec sainte Elizabeth, on l'appelle bienheureuse. Si les faux illuminés, qui ont été misérablement abusés par le démon jusque dans l'oraison, avaient su trouver Marie, et par Marie Jésus, ils n'auraient pas fait de si terribles chutes. Quand on a une fois trouvé Marie, et par Marie Jésus, et par Jésus Dieu le Père, on a trouvé tout bien, disent les saintes âmes : *Inventa*, etc. Qui dit tout n'exclut rien : toute grâce et toute amitié auprès de Dieu; toute sûreté contre les ennemis de Dieu; toute vérité contre le mensonge; toute facilité et toute victoire contre les difficultés du salut; toute douceur et toute joie dans les amertumes de la vie.

Ce n'est pas que celui qui a trouvé Marie par une vraie dévotion soit exempt de croix et de souffrances : tant s'en faut, il en est plus assailli qu'aucun autre, parce que Marie, étant la Mère des vivants, donne à tous ses enfants des morceaux de l'Arbre de vie, qui est la croix de Jésus; mais c'est qu'en leur taillant de bonnes croix, Elle leur obtient la grâce de les porter patiemment et même joyeusement, en sorte que les croix qu'Elle donne à ceux qui lui appartiennent sont plutôt des douceurs ou de douces croix que des croix amères. Ou, s'ils sentent pour un temps l'amertume du calice qu'il faut boire nécessairement pour être ami de Dieu, la consolation et la joie que cette bonne Mère donne et fait succéder à la tristesse les anime infiniment à porter des croix encore plus lourdes et plus amères.

La difficulté est donc de savoir trouver véritablement la divine Marie, pour trouver toute grâce abondante. Dieu, étant maître absolu, peut communiquer par lui-même ce qu'il ne communique ordinairement que par Marie; on ne peut même, sans témérité, nier qu'il ne le fasse quelquefois; cependant, selon l'ordre que la divine Sagesse a établi, il ne se communique ordinairement aux hommes que par Marie dans l'ordre de la grâce, comme dit saint Thomas; il faut, pour monter et s'unir à lui, se servir du même moyen dont il s'est servi pour descendre à nous, pour se faire homme et pour nous communiquer ses grâces. Le moyen donc pour trouver la grâce, et une grâce abondante, c'est une vraie dévotion à Marie.

¶ Mais il faut remarquer qu'il y a plusieurs véritables dévotions à la très-sainte Vierge, car je ne parle pas ici des fausses.

La première consiste à s'acquitter des devoirs du chrétien, évi-

tant le péché mortel, agissant plus par amour que par crainte, et priant de temps en temps la sainte Vierge, l'honorant comme la Mère de Dieu, sans aucune dévotion spéciale envers Elle.

La seconde consiste à avoir pour la sainte Vierge des sentiments plus parfaits d'estime, d'amour, de confiance et de vénération. Elle porte à se mettre de ses confréries, à réciter le chapelet et le saint Rosaire, à honorer les images et les autels de Marie, à publier ses louanges, à s'enrôler dans ses congrégations. Si, en faisant cela, on s'abstient du péché, cette dévotion est bonne, sainte et louable ; mais elle n'est pas aussi parfaite que la suivante, ni aussi capable de retirer les âmes des créatures et de les détacher d'elles mêmes pour les unir à Jésus-Christ.

La troisième dévotion à la sainte Vierge, connue et pratiquée de très-peu de personnes, est celle que je vais maintenant vous découvrir, âmes prédestinées Elle consiste à se donner tout entier à la très-sainte Vierge, en qualité d'esclave, pour être tout entier à Jésus-Christ par Marie ; puis à faire toutes chose avec Marie, en Marie, pour Marie, afin de les faire plus parfaitement avec Jésus, en Jésus, par Jésus et pour Jésus, notre dernière fin. J'explique ces paroles.

Pour pratiquer cette excellente dévotion, je dis en premier lieu qu'il faut choisir un jour remarquable, afin de nous donner, consacrer et sacrifier à Jésus par Marie volontairement et par amour, sans contrainte ; tout entier, sans aucune réserve ; notre corps et notre âme ; notre corps avec tous ses membres et tous ses sens ; notre âme avec toutes ses puissances, nos biens extérieurs de fortune, comme maison, famille, revenus, nos biens intérieurs de l'âme, savoirs : nos mérites, nos grâces, nos vertus, nos bonnes œuvres passées, présentes et futures ; en un mot, tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que nous pourrions avoir à l'avenir, dans l'ordre de la nature, de la grâce ou de la gloire ; et cela sans réserve aucune, pas même d'un denier, d'un cheveu, ni de la moindre action, et cela pour toute l'éternité ; et cela sans prétendre aucune autre récompense de notre offrande que l'honneur d'appartenir à Jésus Christ par Elle et en Elle, quand cette divine Reine ne serait pas, comme Elle l'est toujours, la plus libérale et la plus reconnaissante des créatures.

Il faut remarquer ici que, par cette dévotion, l'âme sacrifie à Jésus, par les mains de Marie, tout ce qu'elle a de plus cher, et dont aucun Ordre religieux n'exige le sacrifice, savoir : le droit qu'on a disposer de la valeur de ses prières, de ses aumônes, de ses mortifications, en sorte qu'on en laisse l'entière disposition à la sainte Vierge pour être appliquée, selon sa volonté, à la plus grande gloire de Dieu qu'Elle seule connaît parfaitement.

On laisse en sa disposition toute la valeur satisfaisante et impé-
tratoire de ses bonnes œuvres : ainsi, après l'oblation qu'on en a faite, quoique sans aucun vœu, on n'est plus maître de tout le bien qu'on fait ; la très-sainte Vierge peut l'appliquer, tantôt à une âme du Purgatoire pour la soulager ou délivrer, tantôt à un pauvre pécheur pour le convertir, etc.

On met bien aussi, par cette dévotion, ses mérites entre les mains de la très-sainte Vierge ; mais c'est pour qu'elle les garde, les augmente, les embellisse, parce que nous ne pouvons nous communiquer les uns aux autres les mérites de la grâce sanctifiante, encore moins ceux de la gloire ; mais on lui donne toutes ses prières et bonnes œuvres, en tant qu'elles sont impétratoires et satisfactoires, pour les distribuer et appliquer à qui il lui plaira ; et si, après nous être ainsi consacrés à la sainte Vierge, nous désirons soulager quelque pécheur, soutenir quelqu'un de nos amis par nos prières, nos aumônes, nos mortifications nos sacrifices, il faudra le lui demander humblement, et s'en tenir à ce qu'Elle en déterminera, sans le connaître, bien persuadés que la valeur de nos actions, étant dispensée par la même main dont Dieu se sert pour nous distribuer ses grâces et ses dons, elle ne peut manquer d'être appliquée à sa plus grande gloire.

J'ai dit que cette dévotion consiste à se donner à Marie *en qualité d'esclave*. Il faut remarquer qu'il y a trois sortes d'esclavage : le premier est l'esclavage de nature ; les hommes bons et mauvais sont esclaves de Dieu en cette manière. Le second est l'esclavage de contrainte ; les démons et les damnés sont esclaves de Dieu en cette manière. Le troisième est l'esclavage d'amour et de volonté ; et c'est celui par lequel nous devons nous consacrer à Dieu par Marie, de la manière la plus parfaite dont une créature se puisse servir pour se donner à son Créateur.

Remarquez encore qu'il y a bien de la différence entre un serviteur et un esclave : un serviteur veut des gages pour son service, l'esclave n'en a point. Le serviteur est libre de quitter son maître quand il voudra, il ne le sert que pour un temps ; l'esclave ne le peut quitter justement, il appartient à son maître pour toujours. Le maître n'a pas droit de vie et de mort sur son serviteur, mais il l'a sur son esclave, en sorte qu'il pourrait le faire mourir sans être inquiété par la justice. Les Chrétiens ne font point de tels esclaves ; il n'y a que les Turcs et les idolâtres qui en fassent de la sorte. Heureuse et mille fois heureuse est l'âme libérale qui se consacre entièrement à Jésus par Marie, en qualité d'esclave d'amour, après avoir secoué par le baptême l'esclavage tyrannique du démon !

Il me faudrait beaucoup de lumières pour décrire parfaitement l'excellence de cette pratique ; je dirai seulement en passant :

1^o Que se donner ainsi à Jésus par les mains de Marie, c'est imiter Dieu le Père qui ne nous a donné son Fils que par Marie, et qui ne nous communique ses grâces que par Marie ; c'est imiter Dieu le Fils qui n'est venu à nous que par Marie, et qui, nous ayant donné l'exemple pour que nous fassions comme il a fait, nous a sollicités d'aller à lui par le moyen par lequel il est venu à nous, qui est Marie ; c'est imiter le Saint-Esprit qui ne nous communique ses grâces et ses dons que par Marie. N'est-il pas juste, dit saint Bernard, que la grâce retourne à son Auteur par le même canal qui nous l'a transmise ?

(à suivre)

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

(Suite)

Dites-vous souvent à vous-même ces paroles du Prophète : *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis ?* Qui pourra demeurer dans ce feu dévorant ? qui pourra souffrir l'ardeur de ces brasiers éternels ? *Pensez-y bien.*

Le meilleur conseil que je puisse vous donner, et le moyen le plus efficace pour vous préserver du péché, est celui-ci : lorsque vous vous trouverez en danger d'offenser Dieu, lorsque vous vous sentirez attaqué d'une passion violente, rappelez aussitôt dans votre esprit la pensée du feu de l'enfer ; représentez vous dans l'état d'une âme à son entrée dans ce lieu de supplice, lorsqu'elle compare ses plaisirs passés avec les maux qu'elle doit endurer, et qu'elle ne voit que feu et que flammes, que démons acharnés à la tourmenter ; dites-vous à vous-même : Voudrais-je, pour ce plaisir d'un moment, brûler pendant toute l'éternité ? Voilà cependant à quoi je m'expose en consentant à cette mauvaise pensée, en me laissant aller à cette passion ; car, si je viens à mourir dans cet état, comme il est arrivé à tant d'autres, et comme j'ai grand sujet de craindre qu'il ne m'arrive à moi-même, je brûlerai éternellement. *Pensez-y bien.*

Outre cette propriété qu'à le feu de l'enfer de brûler les damnés sans les consumer, il en a encore une autre, qui est de discerner en quelque sorte les criminels, et de proportionner son activité à la grandeur de leurs crimes, selon la sentence que Dieu en a portée dans l'Apocalypse : *Quantum fuit in deliciis, tantum date illi tormentum et luctum.* Ce feu sage et intelligent, comme l'appelle saint Augustin, démêlera, parmi cette multitude confuse de coupables, ce voluptueux, ce sensuel qui ne cherchait en tout que son plaisir, sans pouvoir rien souffrir, et lui fera sentir toute son activité avec encore plus de violence ; et, quoiqu'il agisse d'une manière terrible sur tout le corps, il agira avec encore plus de force sur la langue de ce médisant, de ce blasphémateur et de cet impie qui raillait sur les vérités les plus terribles de la religion, et qui, par ses mauvais discours, était une pierre de scandale pour tous ceux qui avaient le malheur de le fréquenter. Il se fera sentir dans les yeux de ce libertin, pour y punir tous ces regards déshonnêtes ; il ira chercher dans son cœur corrompu tous ses désirs criminels de haine, de vengeance et d'impureté. En un mot, tout ce qui aura servi à l'iniquité sera encore plus pénétré de ce feu dévorant que le reste du corps. *Pensez-y bien.*

Quelque effroyable que soit le feu de l'enfer, ce n'est pas là cependant où se terminent les peines des damnés. Chaque partie du corps et chaque faculté de l'âme souffrent son supplice particulier dans le lieu des tourments. Les yeux n'y voient que des spectres affreux ; les oreilles n'y entendent que des cris, que des hurlements et d'horribles blasphèmes ; l'odorat y est tourmenté par les odeurs infectes qui sortent des corps des damnés ; le goût, par une faim et une soif insupportables. *Pensez-y bien.*

Pour mieux comprendre encore le supplice d'un damné, représentez-vous un malade tourmenté des douleurs aiguës de la goutte ou de quelque violente colique ; il ne faut que le voir pour juger combien il souffre ; il crie, il pleure, il gémit, il se tourne en tout sens, il se désespère, il souhaite la mort pour mettre fin à son mal. Cependant ce n'est qu'une maladie ; il ne souffre que dans une partie du corps, et chacun s'empresse de le soulager. Que serait-ce donc si en chaque partie du corps il souffrait une douleur différente, aussi vive que celle-ci ! Or, voilà justement l'état d'un damné. Ce n'est pas seulement une maladie, une goutte, une colique qui le tourmente, ce sont tous les maux ensemble, et mille fois plus que vous ne sauriez l'imaginer ; ce sont des douleurs universelles, aiguës, compliquées ; ce n'est pas seulement une partie du corps qui souffre, ce sont toutes ensemble. *Pensez-y bien.*

Mais ce qui est encore plus effroyable, c'est que ces maux si horribles en eux-mêmes, si universels par rapport aux parties qu'ils font souffrir, infinis en quelque sorte dans leur nombre, sont de plus éternels dans leur durée. Encore si ces tourments inexprimables ne devaient durer qu'un temps, s'ils devaient finir après cent, après mille ans, après un million, ou même après mille millions, cent mille millions d'années, les damnés pourraient espérer de s'en voir délivrés quelque jour. Mais, hélas ! ces tourments ne finiront jamais : après cent millions de millions de siècles, ils recommenceront autant de millions de fois qu'il y a d'étoiles au firmament, d'atomes dans l'air, de gouttes d'eau dans la mer, de grains de sable sur la terre ; et les damnés ne seront pas plus avancés dans l'éternité que le premier jour, puisqu'il leur restera encore à souffrir l'éternité tout entière. O éternité ! éternité que tu es épouvantable ! Méditez bien ces trois mots : *toujours, jamais, éternité*. Toujours brûler, ne cesser jamais de souffrir, être malheureux pendant toute l'éternité ! *Pensez-y bien.*

Ajoutez à tout ce que nous avons dit, que les damnés souffrent et souffriront pendant toute l'éternité sans consolation, sans relâche, sans diminution ; car il y a cette différence entre les maux de cette vie et ceux de l'autre, que, quelque violentes que soient les peines de cette vie, elles sont toujours mêlées de quelque adoucissement qui en diminue l'amertume. La compagnie de nos amis, leurs entretiens, la part qu'ils prennent à nos maux, ne contribuent pas peu à adoucir nos misères : outre que ces maux ne sont pas si continuels, que nous n'ayons quelque moment de repos et quelque relâche de temps en temps, la violence du mal diminue.

(à suivre)

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : A L B Y

PREScription DES TAXES

QUESTION.—Par quel laps de temps les taxes municipales et scolaires se prescrivent-elles ? *Contribuable,*

RÉPONSE.—Les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois ans. (Code municipal, Art. 950.)

Il en est de même des taxes ou cotisations scolaires. (S. R. P. Q. Art. 2189.)

GAGES DES MINEURS

QUESTION.—Je suis mineur et orphelin, et je n'ai pas de tuteur. Mon ex-patron me doit des gages au montant de soixante et dix piastres. Est-il absolument nécessaire que l'on me fasse nommer un tuteur afin qu'il poursuive pour le recouvrement de mes gages, ou puis-je poursuivre moi-même ?

Un commis épicier.

RÉPONSE.—Si vous êtes âgé de 14 ans au moins il est inutile de vous faire nommer un tuteur pour poursuivre en justice le recouvrement de vos gages. Dans ce cas la loi vous donne le droit d'intenter vous-même des actions pour ce recouvrement. Et vous avez ce droit quelque soit le montant qui vous est dû.

En vertu de l'article 304 du code civil, le mineur, âgé de 14 ans, pouvait intenter seul ses actions pour gages jusqu'au montant de cinquante piastres. Cet article a été remplacé par la première section du Statut de Québec de 1888, 51-52 Victoria, chapitre 22, devenue l'article 5789 des Statuts refondus de Québec. Ce nouvel article ne limite pas le montant des poursuites. Le voici :

5789. L'article 304 doit se lire comme suit :

"**304.** Les actions appartenant aux mineurs sont portées au nom de son tuteur.

Néanmoins le mineur âgé de quatorze ans peut intenter seul les actions en recouvrement de gages.

Il peut aussi, avec l'autorisation du juge intenter seul toutes autres actions découlant du contrat de louage de ses services personnels."

MESURES DE LONGUEUR

QUESTION.—En certains endroits l'on se sert d'une perche de dix neuf pieds et trois pouces pour mesurer le terrain, tandis qu'ailleurs on se sert de la perche de dix huit pieds, et aussi je crois que Toussaint dans son arithmétique ne mentionne aucune autre perche que celle de dix huit pieds. Pouvez-vous me dire quelle perche on doit employer ? *Pierre G....*

RÉPONSE.—Dans les lieux qui étaient autrefois soumis au régime seigneurial on se sert des mesures françaises pour les terrains. On doit, en conséquence, se servir de la perche de dix huit pieds français. Le pied français est de douze pouces 'et 79/100^{es} de pouce d'après l'étalon de mesure.

Dans les autres lieux on se sert des nouvelles mesures connues sous le nom de mesures anglaises.

L'Acte concernant les poids et mesures, (S. R. C. chapitre 104,) décrète qu'on "devra faire usage des mêmes poids et mesures par tout le Canada" (Sec. 2.),

Et que "l'étalon légal de mesure de longueur sera, sous le nom de *verge étalon* du Canada, l'unique étalon de mesure d'étendue d'après lequel toutes les mesures d'étendue, soit de longueur, de superficie ou de solidité, seront déterminées." (Sec. 9). La seule exception à cette règle se trouve dans la douzième section. En vertu de cette section les mesures françaises continueront à être les mesures légales des terrains dans les parties de la province de Québec *originellement concédées sous la tenure seigneuriale*.

L'article 4134 des Statuts refondus de Québec fait la distinction entre les deux mesures.

4134. La mesure des terres dans cette province, est celle qui existait avant l'année 1760, quant aux terres comprises dans les concessions originaires sous la tenure seigneuriale; mais dans les cantons, la mesure des terres est la mesure anglaise.

BOIS DE CORDE

QUESTION.—Quelle est la longueur et la hauteur de la corde de bois d'après la loi? Est-ce huit pieds par quatre pieds ou huit pieds et huit pouces par quatre pieds et quatre pouces?
Pierre G....

RÉPONSE.—Anciennement une corde bois devait être de quatre pieds de hauteur, mesure française, sur huit pieds de longueur, même mesure. Aujourd'hui, suivant le chapitre 104 des Statuts Révisés du Canada, cité dans la réponse à votre première question, on doit se servir de la mesure anglaise. Ce statut, section 21, décrète que *tout contrat, marché, vente ou arrangement au sujet d'ouvrages, effets, denrées ou marchandises, ou autres choses, faits ou vendus au poids ou à la mesure, sera réputé fait ou conclu d'après les poids et mesures étalons du Canada..... autrement il sera nul sauf le cas seulement où il serait fait selon le système métrique.*

Nonobstant les dispositions du statut, le bois de chauffage se vend encore à la mesure française dans beaucoup d'endroits. Cet usage qui s'est ainsi conservé ne peut cependant pas prévaloir contre les dispositions expresses d'une loi récente.

DIME

QUESTION.—Un paroissien cultive un morceau de terre qui est en dehors de toutes limites paroissiales, ou sur une île à deux milles du rivage de sa paroisse, doit-il la dime et à qui doit-il la payer?
L'abbé D.....

RÉPONSE.—La dime est due au curé de la paroisse ou au missionnaire (1) du lieu où sont situés les terrains sur lesquels des grains ont été récoltés. Si ces terrains ne font partie d'aucune paroisse ou mission quelconque, la dime n'est pas due.

(1) Le juge Baudry, (Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens) dit, page 99, que "la dime est également due et peut être exigée par les missionnaires dans les lieux qui n'ont pas encore été érigés en paroisse, c'est ce qui résulte de l'ordonnance du 23 août 1667.... et de l'usage constamment suivi".

Le domicile n'a aucune influence sur la perception des dîmes ; on ne considère que le lieu de la perception des grains. Ainsi, quoique celui qui récolte soit votre paroissien, vous ne pouvez pas exiger la dîme si les grains qu'il a récoltés ont été récoltés sur des terrains situés hors des limites de votre paroisse.

Il est étrange que l'île et les autres terrains dont vous parlez ne soient compris dans aucune division territoriale quelconque, soit canonique, soit civile. Vous pouvez faire réparer cette omission en vous adressant à votre évêque et au gouvernement de Québec.

L'OUEST CANADIEN

SA DÉCOUVERTE

PAR LE SIEUR DE LA VÉRENDRYE

SON EXPLOITATION

PAR LES COMPAGNIES DE TRAITEURS JUSQU'A L'ANNÉE 1822

Par M. l'abbé DUGAS

1 vol. in-8 de 413 pages, orné de deux cartes..... \$1.00

St. Lin des Laurentides, 13 avril 1896.

Le Révérend G. Dugas, Ancien missionnaire,
Ste Anne des Plaines.

Mon cher Monsieur,

Je vous renvoie la longue et belle lettre que vous a écrite Mgr l'Evêque de Trois-Rivières au sujet de votre livre " *L'Ouest Canadien*." Je vous remercie de l'obligeance que vous eue de me passer cette lettre. Venant d'une pareille autorité, elle vous est un précieux témoignage en faveur de votre œuvre.

Du reste, vous le savez, ça été mon opinion dès le commencement, que vous avez fait, non seulement un bon livre, mais encore une bonne œuvre. Vous avez contribué puissamment à sauver de l'oubli une des gloires canadiennes, de La Vérendrye ; à conserver à nos compatriotes en général l'honneur de ces grandes et aventureuses découvertes. La tendance des écrivains actuels de l'histoire manitobaine était de la faire commencer à l'arrivée des Anglais dans ces parages : avant eux, c'était les temps antidiuviens. Dorénavant, aucun historien sérieux ne pourra se hasarder dans le passé du Nord-Ouest sans consulter votre ouvrage, ni en tenir compte.

De plus, connaissant les lieux pour y avoir vécu nombre

d'années, vous avez pu corriger une foule d'erreurs géographiques, et rétablir la position des différents forts en leur place véritable.

En sus, votre connaissance approfondie des mœurs des Métis, des coutumes des tribus sauvages, des manières de faire du pays, ainsi que vos longues relations avec les traditions d'un passé extraordinaire, unique, qui ne ressemble en rien à ce que nous avons sous les yeux, vous ont permis de faire revivre les âges héroïques du Manitoba avec sa physionomie propre : nuances de couleurs, délicatesses d'appréciation, secret de compréhension qui échapperont toujours à l'écrivain étranger, qui n'a pas vécu de la vie de la prairie.

C'est ce qui me fait désirer de vous voir continuer l'histoire de l'Ouest depuis 1818 jusqu'à son entrée dans la Confédération, et surtout de vous voir écrire celle des années qui ont précédé immédiatement et suivi l'organisation politique de la Province de Manitoba et des territoires de cet incommensurable Nord-Ouest Canadien. J'ai dit surtout cette dernière partie ; car, pour l'autre, votre " *Vie de Mgr Provencher* " peut y suppléer jusqu'à un certain point.

De cette sorte, à côté des figures rayonnantes de La Vérendrye, qui fut le hardi pionnier de la civilisation chrétienne dans l'intérieur du continent, de lord Selkirk, qui fut le noble et infatigable fondateur d'une colonie destinée à être la base d'un grand avenir, de Mgr Provencher, qui fut l'apôtre de la bonne nouvelle pour toutes ces tribus qui dormaient dans les ombres de la mort jusqu'aux lointains rivages de l'océan Pacifique et aux bords glacés de la mer Arctique, à côté dis-je, de ces figures historiques, vous pourriez nous montrer celles, non moins intéressantes pour nous dans les présentes circonstances, de Mgr Taché, l'homme à la vaste intelligence, de M. Ritchot, le diplomate discret, droit et inébranlable, de Riel, qui restera une légende dans l'histoire de son pays, etc. Plus que tout autre, vous êtes en position de faire un tableau vécu de ces événements étranges *quorum pars magna fuisti*.

Je n'en finirais pas si j'entreprenais d'énumérer toutes les impressions favorables qu'a fait naître en moi la lecture de ce livre. Je ne puis taire toutefois le plaisir que j'ai éprouvé en constatant que la Compagnie de la Baie d'Hudson, malgré des fautes trop nombreuses (quelle institution humaine n'en a pas commises ?) a joué dans l'immense étendue du Nord-Ouest, le rôle que joue en notre temps l'Angleterre dans les cinq parties du monde, celui de préparer les voies à l'évangile chez les nations infidèles. Puisse en retour de ces services rendus à l'église de Jésus-Christ, le Dieu des miséricordes la ramener à l'intégrité de la foi.

Votre ami dévoué.

J. B. PROULX Ptre.

EUGÉNIE ET MAURICE DE GUÉRIN

(SUITE)

Une lettre de Paris, annonçant que Maurice était malade et que sur l'ordre des médecins il allait venir respirer l'air natal, vint troubler la joie que le prochain mariage du jeune homme avait causé au Cayla. Il était pris de ce mal de poitrine qui devait, hélas ! l'enlever sitôt à l'affection des siens, et c'est en l'entendant tousser que sa sœur laisse échapper ce mot sublime. " depuis que j'ai cette toux en moi, j'ai mal à la poitrine de mon frère. "

En janvier 1838, Maurice mieux pourtant retourne à Paris, où bientôt il retombe malade. " Oh ! écrit sa sœur, si j'étais plus près, j'irais, je monterais à la maison indienne, j'entrerais dans la chambre, j'ouvrirais tes rideaux, je verrais dans cette alcôve... Que verrais-je ? Ah ! Dieu seul je sait. Pâle, sans sommeil, sans voix, sans vie presque. Ainsi je te fais, ainsi je te vois, ainsi tu me suis, ainsi je te trouve dans ma chambre où je suis seule. Te voilà malade, pauvre Maurice, voilà pourquoi tu ne nous écrivais pas. Tu es bien soigné sans doute ; mais tu as besoin d'une sœur ; je le sais, je le sens. "

Puis recevant une lettre plus rassurante de Caroline : " Quel bonheur de te savoir tant aimé, si bien soigné ! Dieu soit béni ! je suis tranquille. Vois, mon ami, tout ce qui vient adoucir ta pauvre position : ces secours inespérés, cette affection de famille, cette mère, cette sœur plus que sœur, si aimante, si

douce, si jolie, qui te promet tant de bonheur ! Ne vois-tu pas quelque chose là, quelque divine main qui arrange ta vie ? "

Bientôt elle apprend que la fortune de Mlle de Gervain a essuyé des revers. " Hélas ! nous avons reçu ta lettre de malheur. Ce vaisseau tant attendu n'apporte que des tristesses, des mécomptes. Caroline dut être contrariée, bien affligée, voyant ainsi votre union mise en doute. Qui sait si vous aurez de quoi vous marier ? Cette question résout toute votre existence, aussi papa la pèse mûrement. " Cependant les malheurs survenus ne modifierent en rien les solennelles résolutions. Quelques jours après elle recevait les cadeaux de nocces de qu'envoyait Mlle de Gervain et dont une magnifique part était destinée à l'Eglise d'Andillac. On peut juger de toute l'étendue de sa joie par la lettre qu'elle adressait à la baronne de Maistre : " Une lettre de la charmante Indienne avec une magnifique nappe d'autel et un tableau de la Vierge pour notre église. Je vous dis cela toute joyeuse parce j'aime Caroline, tout ce qui me vient d'elle, et que vous verrez par là qu'elle va être ma sœur. Oui elle le sera malgré revers et fortune, et rendra Maurice heureux. Ils ne seront pas riches, mais nous avons bien su nous passer de fortune, et nous sommes, je vous certifie, bien heureux d'un bonheur d'union,

de tendresse de famille. Maurice sera comme sa vieille race, il mettra sa confiance en Dieu et son bonheur autre part que sur la fortune."

Le mariage décidé, Maurice voulut qu'Eugénie y assistât; à qui le rôle de mère pouvait-il mieux échoir qu'à elle? Toute la famille fut de cet avis. Heureuse de cette décision, la pensée de quitter le Cayla et tout ce qu'elle aime trouble un peu son bonheur. "Me tirer d'ici, écrit-elle, c'est tirer Paul de sa grotte; il faut bien que ce soit pour toi que je quitte mon désert, toi pour qui Dieu sait que j'irais au bout du monde." Mais elle est bientôt dominée par la joie de revoir son frère et d'être témoin de l'heureux événement qui va enfin le jeter, corps et âme, dans un port de salut; malgré les fatigues inséparables alors d'un si long voyage, elle arrive à Paris joyeuse; les lettres qu'elle en écrit sont des chants de bonheur, ses impressions sur les personnes et sur les choses s'en ressentent. Nous ne pouvons les citer ici; disons seulement que Paris lui plut sans cependant être préféré au Cayla. Nous en trouvons la preuve dans ce qu'elle dit dans son journal de son séjour à Nevers: "Au château des Coques. — Désert, calme, solitude, vie de mon goût qui recommence. Nevers m'ennuyait avec son petit monde — ceci ne s'entend pas de la qualité, car elle y vécut dans le milieu social le plus élevé, — ses petites femmes, ses grands dîners, toilettes, visites et autres ennuis sans compensation. Après Paris, où plaisir et peine au moins se rencontrent, terre et

ciel, le reste est vide. La campagne, rien que la campagne ne peut me convenir."

Le 15 novembre, le mariage tant désiré eut lieu avec pompe à l'église de l'Abbaye-aux-bois; Eugénie le raconte à son père et à sa sœur restés au Cayla. "Ce fut hier le grand jour, le jour solennel, le beau jour pour Maurice et Caro, pour tous. Il ne manquait que vous, cher papa, et Mimin, pour compléter le bonheur. Nous l'avons tous dit et pensé avec un regret infini. Vous eussiez été enchanté de cette fête de famille, la plus belle que j'aie vue. Tout s'est passé parfaitement: le temps doux et joli; le bon Dieu semble vouloir ce mariage, tant il s'est fait chrétiennement et convenablement. Que Caro était charmante avec sa robe de fiancée, sa couronne de fleurs d'orangers, sous son voile à la bengale! Et Maurice aussi était très bien. M. Augier voulait les peindre à l'église, agenouillés sur leur prie-Dieu cramoiisi, tant il était charmé. — Le dîner était joli comme tout le reste, servi d'une façon distinguée, en viandes, poissons, gâteaux, vins. Le dindon, garni de nos truffes, dominait comme le roi de la table. Nous y avons bu du vin de Madère et de Constance amplement et joyeusement, et tout s'est passé aussi bien qu'aux noces de Cana. J'étais à côté d'Auguste et de M. d'Aurevilly, deux voisins de choix; aussi avons-nous causé et ri. Que Caro était modeste à l'église et jolie à la soirée! C'était bien la reine de toutes. Nous avions une douzaine de dames, toutes élégantes, des hommes, je ne sais combien,

beaucoup d'amis de Maurice. Ils ont été fort gracieux envers moi et m'ont tous fait danser, *Où danser !* Eran a remporté le prix de la valse, Je n'avais pas l'idée d'un bal, c'est un joli enfantillage."

Pendant que Maurice se livrait aux douceurs de la lune de miel, Eugénie, en se rendant aux désirs de Mme la baronne de Maistre, une de ses plus chères et plus sympathiques amies, allait passer quelques mois au château des Coques, dans le Nivernais ; séjour charmant qu'elle quitte avec regret pour donner quelques semaines à Maurice et Caroline. Ils la réclamaient tous deux du sein de leur bonheur conjugal, qui allait s'affermissant et s'augmentant rapidement comme tout ce qui doit bientôt finir.

Hélas ! que de tristesse pour Eugénie dans ce revoir du frère chéri ; elle n'en dit rien au Cayla, mais elle le confie à Mlle Louise de Bayne, sa meilleure amie. " Maurice, mon tant cher Maurice m'inquiète depuis longtemps. La fièvre, la maigreur, la pâleur, l'insomnie, le sans-appétit : mon Dieu, que cela souffrir ! Faudra-t-il perdre ce cher frère ? Cette crainte m'est dans le cœur et se nourrit de pressentiments, de bêtises qu'elle quête, comme d'avoir rêvé cercueils chaque nuit de mon voyage à Paris dès que je m'endormais, d'avoir rencontré le jour de la noce un char funèbre faisant chemin parmi nos voitures de noces. J'ai beau renvoyer cela, le balayer, ça m'est resté comme une vision. — Nous comptions partir au printemps, mais les affaires et la pauvre santé retiennent.

Il est incapable de supporter le voyage d'ici à quelque temps. Il se remet après la secousse : son médecin le trouve mieux tous les jours. Espérance, encore espérance ! Que serait la vie sans cela ? La petite femme soigne son mari avec un soin admirable. Amour et dévouement, voilà cet ange indien ; ajoutez une dévotion ardente, et vous aurez l'idée de cette créature charmante. Le monde, qu'elle enchanterait, ne l'enchantait pas du tout. C'est presque un être idéal. Un esprit vif, une intelligence perçante ; ses grands yeux voyant tout ; par bonheur ils sont bleus, couleur du ciel, ce qui les rend célestes. "

Le mieux se manifestant dans l'état de Maurice, Eugénie put retourner aux Coques ; mais bientôt la maladie du frère chéri reprit des symptômes inquiétants, les médecins ordonnèrent l'air natal. Eugénie rejoignit le jeune ménage à Tours et le ramena à Cayla. Quel triste voyage elle a à raconter tour à tour à ses fidèles confidentes Mlle de Bayne et Mme de Maistre ! " Sans être désespéré, l'état de Maurice donne tout à craindre. Nous voyageons le matin, pour éviter la chaleur, dans une voiture de poste, la façon la plus commode pour transporter un malade, mais chère à ruiner. Il ne faut rien moins que la bourse indienne pour fournir à ces dépenses. Mon Dieu, venez à notre aide ! Quelle frayeur quand nous lui avons vu cracher le sang dans une bicoque où nous n'avons eu pour toutes ressources que de l'eau et un œuf frais ! Sa petite femme est

un ange de pitié et de résignation. Vous l'aimeriez bien. Quel retour de noces, hélas ! Pauvre vie, si Dieu ne soutenait. Je viens d'apprendre la mort d'une jeune femme de dix-neuf ans, qui était à la noce de Maurice, bien fraîche et bien jolie. Qu'est ce que cela fait ? La mort ne regarde à rien. Tenons-nous prêts ; le malheur n'est que pour ceux qui ne sont pas préparés. Maurice me demande chaque jour des lectures pieuses. Rien que ces sentiments me consolent."

" Bordeaux. — Il a très bien supporté le voyage ; je crois même que mouvement de la voiture lui est bon, puisqu'il se trouve moins bien dès qu'il en descend. Quand je le vois si faible si pâle, si maigre, il ne me reste guère de confiance humaine."

En effet, Maurice de Guérin était condamné sans appel. C'est encore la sœur dévouée qui nous racontera ses derniers jours. " Ce fut le 8 juillet, vingt jours après le départ de Paris, vers six heures du soir, que nous fûmes en vue du Cayla, terre d'attente, lieu de repos de notre pauvre malade. Sa pensée n'allait que là sur la terre depuis longtemps. Je ne lui ai jamais vu de plus ardent désir, et toujours plus vif à mesure que nous approchions. On aurait dit qu'il avait hâte d'arriver pour être à temps d'y mourir. Avait-il pressenti sa fin ? Dans les premiers transports de joie, à la vue du Cayla, il serra la main d'Erembert, qui se trouvait près de lui. Je voyais tout tristement dans ce triste retour, jusqu'à ma sœur, jusqu'à mon père, qui nous vin-

rent joindre à quelque peu de distance. Affligeante rencontre ! Mon père fut consterné ; Marie pleura en voyant Maurice. Il était si changé, si défait, si pâle, si branlant sur ce cheval, assis à l'anglaise, qu'il ne semblait pas animé. C'était effrayant. Le voyage l'avait tué. Sans la pensée d'arriver qui le soutenait, je doute qu'il l'eût achevé. Lui embrassa son père et sa sœur sans se montrer trop ému. Il semblait dans une sorte d'extase dès la première vue du château ! l'ébranlement qu'il en eut fut unique, et dut épuiser toute sa faculté de sensation ; je ne lui ai plus vu l'air vivement touché de rien depuis cela.

" Arrivé au salon : " Ah ! dit-il, qu'on est bien ici ! " en s'asseyant sur le canapé, et il se mit à embrasser mon père, qu'il n'avait pu atteindre que du bout des lèvres à cheval. Nous étions tous à le regarder content. C'était encore une joie de famille. Sa femme sortit pour quelque déballement ; je pris sa place auprès de lui, et le baisant au front, ce que je n'avais fait depuis longtemps : " Dis, mon ami, comme je te trouve bien ! Ici tu vas guérir vite. — Je l'espère... Je suis chez moi. " — Caroline descendit, on annonça le souper que Maurice trouva exquis. Il mangea de tout avec appétit. " Ah ! dit-il à Marie, que ta cuisine est bonne ! "

" Nous espérions beaucoup du climat, de l'air natal, de la chaude température de notre Midi. Le second jour de notre arrivée, il fit froid ; le malade s'en ressentit et eut des frissons.

(à suivre)

CATALOGUE DES LIVRES

POUR

DISTRIBUTIONS DE PRIX

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

FORMAT IN-4° — 1^{er} Série

(Volumes de 400 pages)

Éditions Mame

Percaline, ornements en noir et or, tranche dorée \$2.00

34 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-4° — 2^e Série

(Volumes de 288 pages)

Série illustrée de nombreuses gravures sur bois

Percaline gaufrée, ornements en noir et or, tranche dorée.....chaque \$1.52
Cartonné..... \$1.20

22 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT GRAND IN-8° — 1^{re} Série

Percaline, ornements dorée tranche jaspée..... \$0 77

11 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS

A la Baie d'Hudson.

A travers les registres.

Histoire populaire de Montréal.

Jacques et Marie.

Les Anciens Canadiens.

L'Ouest Canadien. In-8

Mémoires de M. de Gaspé.

Poètes Illustres.

Pour la Patrie. In-12.

Victimes de la Mamertine.

Vingt années de Missions.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES

ET DES MAISONS D'EDUCATION

FORMAT GRAND IN-8° — 1^{re} Série

(Volumes de 352 et 368 pages)

Chaque volume est orné de gravures

Percaline gaufrée, ornements riches, tranche dorée.....	\$1.07
Cartonné tranche jaspée.....	\$0.90
Cartonné	\$0.77

50 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT GRAND IN-8° — 2^e Série

(Volumes de 242 pages)

Chaque volume est orné de plusieurs gravures.

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée.....	\$0.55
Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée.....	0.61
Percaline gaufrée, ornements en noir et or, tranche dorée	0.74

54 VOLUMES DANS LA COLLECTION.

FORMAT GRAND IN-8° — 3^e Série

(Volumes de 160 pages)

Chaque volume est orné d'une gravure

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée.....	\$0.43
Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée.....	0.47

47 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-8^c — 2^e Série

(Volumes de 240 pages)

Chaque volume est orné de plusieurs gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée..... \$0.37
 Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée..... 0.42

49 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-8 — 2^e Série

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.37

7 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS

Forestiers et voyageurs.	Notes d'un condamné politique.
La Gaspésie.	Vie de M. Olier.
Les Illustrations canadiennes.	Ville-Marie.
Melle Mance.	

FORMAT IN-8 — 3^e Série

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.29

10 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS

Berthe.	Histoire d'une jeune fille pauvre.
Cent merveilles des sciences et des arts.	Joies et tristesses de la Mer.
Cent merveilles de la nature.	Les Iles.
Deux ans au Mexique.	Les Jeunes Converties.
Histoire de Madame Duchesne.	Voyage en Terre Sainte.
	Voyage de Sieur Diereville.

FORMAT IN-8^o 3^e Série

(Volumes de 192 pages)

Chaque volume est orné de gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée..... \$0.29
 Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée..... 0.34

53 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-8° — 4e Série

(Volumes de 163 pages)

Chaque volume est orné de gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, tranche jaspée..... \$0.26
 Riche cartonnage, imitation de toile tranche dorée..... \$0.29

45 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT PETIT IN-8 — 1re Série

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.21

9 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS	A La Veillée	Une gerbe de fleurs.
	Au coin du feu.	Marianne ou le dévouement.
	Bluettes.	Les deux Sœurs.
	Henriette ou piété filiale et dévouement fraternel.	Le Parfum des vacances.
		Légendes du Nord Ouest.

FORMAT PETIT IN-8° — 1re Série

(Volumes de 144 pages)

Chaque volume est orné de plusieurs gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée..... \$0.21
 Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée..... \$0.26

45 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT PETIT IN-8° — 2e Série

(Volumes de 96 pages)

Chaque volume est orné de gravures

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée..... \$0.15

39 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-12 — 3e Série

(Volumes de 216 pages)

Chaque volume est orné de gravures

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée..... \$0.19

35 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-12 — 4^e Série

(Volumes de 144 pages)

Chaque volume est orné de gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée.....	\$0.15½
Riche cartonnage chromo, avec reliefs, tranche blanche.....	\$0.15½
Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche dorée.....	\$0.18

37 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-12 — 5^e Série

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée.....	\$0.12½
---	---------

15 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS	Christophe Colomb.	Mgr Plessis.
	Fleurs historiques et littéraires.	Trois Legendes.
	Héros de Chateauguy.	Vénérable Mère Bourgeois.
	La Sainte maison de Lorette.	Vie de Mgr Taché.
	Les débuts d'une pensionnaire.	Vie de St Jos Benoît Labre
	Les Etrennes de Joséphine.	Vie de St Antoine de Padoue.
L'Influence de Marthe.	Voyages du Père Crespel.	
Mgr Bourget.		

FORMAT IN-12 — 5^e Série

(Volumes de 108 pages)

Chaque volume est orné de gravures sur bois

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir, tranche jaspée.....	\$0.12½
Riche cartonnage, or et couleurs, tranche blanche.....	\$0.12½

55 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-12 — 6^e Série

(Volumes de 72 pages)

Chaque volume est orné de gravures

Cartonnage, imitation de toile, tranche jaspée.....	\$0.09
---	--------

40 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT PETIT IN-12

(Volumes de 106 pages)

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.10

6 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS	Ceuilletes de leçons morales.	La Croix l'épée et la charrue.
	Dans ma Chambrette.	La Ste Catherine et ses souvenirs.
	Ecrin de la jeunesse.	Lectures instructives et morales

FORMAT PETIT IN-12

(Volumes de 72 pages)

Chaque volume est orné de plusieurs gravures

Riche cartonnage, imitation de toile, tranche jaspée..... \$0.07½
 Riche cartonnage, or et couleurs tranche blanche..... 0.07½

36 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-18

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.07½

6 VOLUMES DANS LA COLLECTION

Livres Canadiens	Amour aux parents.	Respect aux parents.
	Assistance aux parents.	Respect aux vieillards.
	Obéissance aux parents.	Victoire Brielle, où la sainte de Méral.

FORMAT IN-18

(Volumes de 72 pages)

Ornés d'une gravure sur bois d'après K. Girardet

Riche cartonnage, imitation de toile, noir et or, tranche jaspée..... \$0.06
 Riche cartonnage, or et couleur, tranche blanche..... 0.06

35 VOLUMES DANS LA COLLECTION

FORMAT IN-32

Percaline, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.06½

12 VOLUMES DANS LA COLLECTION

LIVRES CANADIENS

Angèle.

Guerre de 1870.

Les Blasphèmes.

Les Proscrits.

Madamed e la Peltrie.

Melle Mance.

Mr de Maisonneuve.

Prières d'un petit Enfant.

Sœur Thérèse, Iroquoise.

Ste Veronique.

St George.

Trois Héros de la colonie de

Montréal.

BIBLIOTHEQUE DES PETITS ENFANTS

Format in-32 Jésus — 1re Série

(Volumes de 64 pages)

Ornés d'une gravure sur bois d'après K. Girardet

PRIX :

Riche cartonnage, imitation de toile, or et noir..... \$0.05½
 Riche cartonnage, or et couleurs 0.05½

30 VOLUMES DANS LA COLLECTION

Format in-32 sur papier carré — 2e Série

(Volumes de 64 pages)

Orné d'une gravure

Prix : Riche cartonnage, imitation de toile..... \$0.04

20 VOLUMES DANS LA COLLECTION

BIBLIOTHEQUE DE L'ENFANCE CHRETIENNE

50 opuscles de 36 pages in-18, gravure.

NOUVELLE COUVERTURE EN COULEUR D'APRÈS BERTALL

La collection, piquée-rognée..... \$0.25

LIVRES ANGLAIS

FORMAT IN-8°

Riche cartonnage, ornements dorés, tranche dorée..... \$0.50
 Riche cartonnage, ornements dorés, tranche dorée jaspée..... \$0.42

Never despair. | Story of the holy scripture.

PETIT FORMAT IN-8° — 1ère Série

Riche cartonnage ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.21

Neglected Blossom. | Which was the Greatest.

FORMAT IN-12° — 4e Série

Riche cartonnage ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.16

A man at twelve.	Hostages.
Blessed Virgin.	Lamoricière.
Bruno.	Our Lord.
Diary of a confessor.	Pius IX.
Fernando.	St Patrick.
Holy Isle.	

FORMAT IN-18°

Riche cartonnage, ornements dorés, tranche jaspée..... \$0.05

Adolph.	Nina and Pippo.
Backers boy.	Our Lady of Liesse.
Broken chain.	Spire of abbey.
Emmanuel.	Votif Offering.
Last days.	Zuma.
Nicolas.	

AVIS SPECIAL

A Messieurs les curés, les commissaires d'écoles, et les instituteurs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas le loisir de venir choisir eux-mêmes leurs livres de récompenses à Montréal, nous offrons les ouvrages suivants, arrangés en lots de différentes quantités et de différents prix. Un coup d'œil jeté sur le tableau ci-après suffira pour en faire voir l'utilité. Il va sans dire que chacun aura pleine liberté de faire, dans le lot qu'il voudra se procurer, les changements qu'il désirera.

LOT No 1.—\$5.00

6 Volumes in-12.....	à 12½	\$0.75
12 " Pt in-12.....	à 10	1.20
12 " in-12.....	à 7½	0.90
12 " in-12.....	à 6½	0.75
20 " in-64.....	à 4	0.80.
12 " Petits paroissiens.....	0.60
		<hr/>
		\$5.00.

En plus 100 jolies images (gratis)

Formant en tout 174 prix

LOT No 2.—\$10.00

6 Volumes in-8.....	à 29	\$1.74
10 " Pt in-8.....	à 21	2.10
6 " in-12.....	à 12½	0.75
12 " Pt in-12.....	à 10	1.20
12 " in-18.....	à 7½ ..	0.90
12 " in-32.....	à 6½	0.75
12 " Petits paroissiens.....	0.60
49 " in.64.....	à 4	1.96
		<hr/>
		\$10.00

En plus 75 images en couleur (gratis)

Formant en tout 194 prix

LOT No 3.—\$15.00

6	Volumes in-8.....	à 29	\$1.74
12	" Pt in-8.....	à 21	2.50
15	" in-12.....	à 12½	1.87
40	" Pt in-12.....	à 10	4.00
12	" in-18.....	à 7½	0.90
25	" in-32.....	à 6½	1.56
51	" in-64.....	à 4	2.43

\$15 00*En plus 100 jolies images en couleur (gratis)*

Formant en tout 271 prix.

LOT No 4.—\$20.00

12	Volumes in-8.....	à 31	\$3.72
12	" Pt in-8.....	à 21	2.50
25	" in-12.....	à 12½	3.13
24	" Pt in-12	à 10	2.40
50	" in-12.....	à 7½	3.75
25	" in-32.....	à 6½	1.62
24	" in 64 Petits Paroissiens	à 5	1.20
42	" in-64.....	à 4	1.68

\$20.00*En plus 100 jolies images en couleur (gratis.)*

Formant en tout 314 prix.

LOT No 5.—\$25.00

1	Volume grd in-8 1 ^{re} Série	\$0.77	
2	" in-8 2 ^e Série	1.10	
12	" in-8.....	à 31	3.72
24	" Pt in-8.....	à 21	5.06
36	" in-12.....	à 12½	4.50
23	" Pt in 12.....	à 10	2.40
12	" in-18.....	à 7½	0.90
23	" in-32.....	à 6½	1.50
35	" in-64 Petits Paroissiens... à 5	1.75	
84	" in-64.....	à 4	3.36

\$25.00*En plus 125 jolies images en couleur (gratis.)*

Formant en tout 378 prix.